

Gérer l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap (RSE)

Développement Durable - RSE

Inclusion

Référence : 5-RH-PEHA

Tarif Inter : 690 € Prix HT jour / personne

Durée : 1 jour

Tarif Intra : 1500 € Prix HT jour / groupe

Présentiel ou en classe à distance

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Mise à jour : 27/11/2023

Objectifs

- Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap
- Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise

Prérequis

Pas de prérequis spécifiques

Public concerné

Personnel RH

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Introduction

- Caractéristiques de la population en situation de handicap
- Politiques publiques d'insertion professionnelle
- Perspectives d'avenir à moyen terme

Situer le handicap dans son environnement normatif

- Dispositions de la Charte Sociale Européenne
- Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987
- Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005

Obligations légales

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Critères de comptabilisation du taux d'emploi
- Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi
- Aspects particuliers de la sous-traitance
- Pénalités applicables et les évolutions en cours

Dynamiser l'emploi des personnes handicapées

- Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise
- Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs
- Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentelle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55